

■ **Manacor SA**, à Genève, CH-660-0694992-6, contrôle, administration et gestion de biens, etc. (FOSC du 11.05.2005, p. 8). La procuration de Jacquemard Nicole et Thaler Brigitte est radiée. Procuration collective à deux a été conférée à Crespel Martyn D., de Grande-Bretagne, à Puplinge, Le Cocq Jean-Paul, de Grande-Bretagne, à Veyrier, Kumar Sanjay, d'Inde, à Genève, et Meyer Gertaude S., de Luzern, à Chêne-Bourg. Procuration collective à deux, sauf entre eux, ou avec Piccone Giulia et Vonmoos Jorg, a été conférée à Brown Peta, de Grande-Bretagne, à Genève, Lygdopoulos Rennos, de Chêne-Bourg, à Genève, Mc Burney Joseph, de Grande-Bretagne, à Genève, O'Hanlon Karen, de Grande-Bretagne, à Genève, Pacaud Gaëlle, de Lausanne, à Genève, et Venchiarutti Katia, de Genève, à Thônex. Les pouvoirs de Piccone Giulia et Vonmoos Jorg sont modifiés en ce sens.

Journal no 8226 du 04.07.2005

(02923788 / CH-660.0.694.992-6)